



DISTRICT DE L'ARIÈGE
DE FOOTBALL



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 22/11/2024

Procès-Verbal n°4
(Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

Saison 2024/2025

Président : TOURECHE Karim

Présents : ACHAARAOUI Mohamed
BOUALI Yanis
BOULBENE Charles
JIMENEZ Jean Philippe
MELET Thierry
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel
RAYMOND Michel
BAROU Romain
BOUYELLI Mourad
SJOBERG PERRY Bastien
ABAD Jonathan (visio)
CANDELLE GARDENQ Benjamin (visio)

Excusés : GIRARDIN Jean Philippe
LAFFITTE Florian
LAUR Charène
MARTOU Youssef

- Approbation du P.V. n°3
- Audition de l'arbitre xxx
- Suivi manquements arbitres
- Point Désignations
- Point Observations
- Suivi des candidats et jeunes arbitres
- Point sur les caméras embarquées
- Préparation du Rassemblement de mi-saison de décembre
- Informations diverses

La séance est ouverte à 19 h 10.

Après lecture, le P.V. n°3 est adopté par les membres de C.D.A.

Audition de l'arbitre XXX :

Suite à une sanction prononcée par la LFO en tant que joueur, la CDA a souhaité rencontrer l'arbitre XXX pour faire le point avec lui.

Après avoir donné la parole au président de la CDA et à son vice-président sur l'objet de cette rencontre, chaque membre de la CDA a pris la parole pour s'adresser à l'arbitre.

Une sanction disciplinaire en cours a été prise en tant que joueur : il est également rappelé les règles de déontologie et que tout comportement contraire à l'éthique pourra être soumis au comité directeur pour suite à donner.

Manquements arbitres :

Le nombre de désistement a nettement diminué sur ce début de saison et le pôle désignation suit le respect du protocole de communication pour pouvoir travailler efficacement.

Il est demandé à Jean Michel de ne prendre en compte que les mails et non les sms pour permettre un suivi et fiabilisation.

Point désignations :

Au 22 novembre, l'effectif compte 97 arbitres de tous niveaux (districts, Liges, Fédération).

L'ensemble des matchs ont été couverts et un point a été fait sur les catégories jeunes où les incivilités commencent à apparaître : il est préconisé de désigner des arbitres seniors pour les rencontres identifiées par le Pôle Désignation.

Concernant les échanges, tout se déroule conformément au plan de marche avec les districts du 11 et du 82.

Le Pôle Désignations de la C.D.A. de l'Aude délègue une dizaine de rencontres par week-end à M. PEREIRA DA SILVA, en D2, D3 et D4.

Les arbitres XXXX et XXXX ont été convoqués pour un rassemblement et un rattrapage : sans aucune nouvelle et après plusieurs relances et convocations, les deux arbitres concernés sont remis à la disposition de leurs clubs.

Sur cinq week-ends, la CDA 09 a mis à disposition 10 arbitres au district du Gers pour couvrir la R3 à la touche.

Il est demandé à Jean Michel et Yanis de faire le point sur le suivi des tutorats effectués par les arbitres Elite et D1, comme indiqué dans le RI. En contrepartie, un bonus sera attribué à la note CDA en fin de saison.

Point suivi des stagiaires :

Nous avons eu plusieurs demandes des clubs pour la prochaine FIA de janvier 2025.

Les candidats reçus ont débuté sur des plateaux et ont officié également le 02/11 au Tournoi des 3 Clochers à Pamiers : les retours ont été positifs.

Point sur les observateurs :

Le responsable a fait le point : certains arbitres de Ligue n'ont pas trop de disponibilités sur le mois de novembre et il est demandé une visibilité sur les 2 mois à venir pour la planification des observations.

Il est également fait un récapitulatif des observations en cours dans l'Aude et le Tarn et Garonne.

Point sur les rencontres à venir :

8 rencontres ont été identifiées sur chaque catégorie.

Au vu des différents enjeux dans chaque championnat, le pôle désignation valide les désignations avec les membres de CDA.

Point sur les caméras embarquées :

Les mesures seront effectives lors des prochaines journées après réception de la dernière validation : le Comité Exécutif FFF ainsi que la Ligue du Football Amateur ont donné leur accord pour l'expérimentation, en attente de la validation de la C.N.I.L.

Le choix du trio arbitral sera effectué en fonction des matchs remontés par la commission de sécurité.

Rappel :

Pour les matchs dits « à risque » et/ou sensibles, la C.D.O.C.C. fait le point et donne son accord

Les images ne serviront qu'à des fins disciplinaires et seront conservées jusqu'à la fin de l'instruction et de l'appel, si une procédure disciplinaire longue est ouverte : trois personnes ont été désignées comme « Référénts Caméra », sous la supervision du secrétaire général du District :

- Raymond MIQUEL (ancien Officier de Police Judiciaire)
- Éric TORTIA (ancien policier)
- Mohamed ACHAARAOU

Protocole suivi :

- Mardi avant la rencontre : la C.D.O.C.C. prévient les clubs de la mise en place du dispositif.
- Jeudi avant la rencontre : les caméras seront mises en charge au District, et contact sera pris avec le délégué de la rencontre.
- Jour du match : les arbitres et délégués rappelleront la présence de la caméra, qui sera activée à la sortie du vestiaire et désactivée à la rentrée au vestiaire.
- Après le match : la Commission de Discipline visionnera la vidéo du match, mais seul le président de la Commission pourra décider des suites à donner.

Préparation du rassemblement de mi saison :

Le rassemblement de mi saison est prévue le 13/12 aux Pujols le avec l'intervention de la CDA du 11 Un point à mi saison, un test théorique en ligne et des analyses vidéo des matchs remontés par les clubs serviront de base de travail.

Informations diverses :

Le président de CDA, le président du district et le secrétaire général ont rencontré le 21 novembre leur homologues du district de la haute garonne à Saint Jean pour signer la convention d'échanges des arbitres sur 5 matchs à compter du 11 Janvier

La CDA se réjouit de la reprise de ces échanges avec nos voisins de la Haute Garonne précédemment mis en place il y a plus de 10 ans: l'objectif est de pouvoir faire progresser nos arbitres sur les rencontres de D1 dont le niveau est relevé.

La séance est levée à 20 h 45

Le président de la C.D.A.

Le secrétaire de la C.D.A.

Karim TOURECHE

Boulbene Charles